



## *Votre Flash infos communal*

Avril 2025

### *— . Edito . —*

Chers Marsiréorthais,

Avec le soleil qui commence enfin à poindre, je me réjouis que les travaux de jardinage et autres nettoyages de printemps se retrouvent un peu partout dans le bourg. Malgré le mauvais temps, l'hiver a quand même été bien productif pour les chantiers municipaux, avec la poursuite du chantier de la Maison d'assistantes maternelles, le lancement de celui de la bibliothèque et celui du lotissement des Jardins du Patis 2, et surtout le dépôt du permis de construire de la nouvelle salle de spectacles Saint Joseph, dont les travaux commenceront à l'automne. L'activité au cœur de la commune va être très mouvementée dans les semaines et mois à venir.

Les services de la mairie préparent également activement la venue du jury de Villes et Villages fleuris qui récompense non seulement l'embellissement et le fleurissement de la commune, mais également la qualité de vie. Celle-ci se traduit par exemple par le nombre d'associations, les manifestations organisées, etc. Nous espérons bien continuer à prouver cette qualité auprès du jury !

Avec les agents et les élus municipaux, je vous souhaite de belles vacances et de belles fêtes de Pâques.

**Patrice Bertrand, maire**



# *Pas d'augmentation d'impôts à Saint Mars!*

Le conseil municipal, réuni le mardi 8 avril, a voté son budget primitif pour 2025.

Deux éléments marquants sont à noter. Tout d'abord, malgré le contexte incertain et le peu de marge de manoeuvre que possède la commune pour continuer à faire fonctionner les services municipaux, **il a été décidé de ne pas augmenter la taxe foncière, que ce soit sur le bâti ou le non-bâti.** Ce choix, que peu de communes ont fait, est **permis grâce à la gestion très rigoureuse menée par la municipalité, et à la stabilité des dépenses de fonctionnement**, dont chacune est scrutée et justifiée à l'euro près avant d'être engagée.

Dans le même temps, et avec le même souci de rigueur, **le budget d'investissement est en hausse pour permettre à la commune de continuer à réaliser ses projets**, au premier rang desquels la salle de spectacles Saint Jo, le lotissement, la Maison d'assistantes maternelles et les travaux d'aménagement de l'entrée de bourg, sans mettre pour autant le budget de la commune en péril.

**Monsieur le Maire expliquera en détail les choix - stratégiques et budgétaires - qui ont été faits, lors des traditionnels voeux d'été du maire le 27 juin prochain.**

## *Du nouveau à la bibliothèque*

Vous l'aurez peut-être remarqué, **des travaux ont commencé du côté de l'ancien presbytère**, dans la **maison des associations** où se situe aujourd'hui la bibliothèque.

Désireuse d'améliorer l'offre de lecture publique sur le territoire du Pays des Herbiers, la communauté de communes a lancé un **grand chantier de rénovation des différentes bibliothèques communales.** Celle de Saint-Mars arrive en tête dans le calendrier des travaux : **la bibliothèque actuelle sera donc fermée à partir du 19 avril**, pour permettre aux bénévoles de déménager les collections dans les meilleures conditions. **Elle sera réouverte le mercredi 7 mai dans l'ancienne petite mairie à côté de l'église.**

Nous remercions vivement la paroisse qui a accepté de prêter ce local le temps du chantier.



**Les travaux vont durer de juin à décembre 2025 pour une ouverture de la bibliothèque en janvier 2026.**

Ces travaux vont permettre de créer deux sections - une adulte et une jeunesse - bien distinctes

## *Reprise de tombes*

De nombreuses tombes de la commune ne sont pas ou plus entretenues, car trop anciennes. Quand ces cas de figure se produisent, **le service de conservation intercommunale des cimetières est habilité à lancer une procédure qu'on appelle reprise de tombes** : si personne ne s'est manifesté au bout de deux ans, pour entretenir la tombe ou demander un renouvellement de concession, la commune la récupère et opère un déplacement des ossements, selon une procédure très encadrée, dans un ossuaire communal.

C'est ce qui va être fait dans le cimetière de Saint Mars, **du 22 au 25 avril prochains**, comme cela se fait à échéances régulières, pour permettre de continuer à accueillir nos morts dans les meilleures conditions.



## *Opération argent de poche*

Le succès de cette opération lancée il y a plusieurs années est tel que la mairie a à nouveau proposé **aux jeunes de 16 à 18 ans de la commune de participer à une opération Argent de poche les 9 et 10 avril derniers.** Encadrés par les agents municipaux, les jeunes volontaires ont contribué au réaménagement de l'espace enfants du pré de la kermesse, avec notamment la mise en place d'un nouveau sable ainsi qu'à des plantations devant la mairie. Un grand merci à eux pour leur aide!



# Villes et villages fleuris revient parmi nous!



D'ici quelques semaines (nous n'avons pas encore la date), le jury de Villes et villages fleuris, composé d'élus, d'agents et de paysagistes, revient à Saint Mars pour **constater au cours d'une visite très protocolaire, les progrès accomplis par tous les acteurs de l'embellissement de la commune.** A l'issue de cette visite d'une heure, le jury décide du maintien ou non de la seconde fleur (celle que vous pouvez voir sur les panneaux à l'entrée du bourg), ou pourquoi pas du

passage de la commune à la troisième fleur ! La dernière visite, en 2022, avait permis de maintenir la deuxième fleur. Une commission ad hoc a donc été créée pour accueillir le jury et lui montrer les efforts réalisés pour que Saint Mars soit de plus en plus agréable à vivre !

**Nous comptons sur chacun des habitants pour contribuer à leur faire bonne impression en nettoyant au mieux les abords de leurs habitations !**



## Entrée de bourg au lotissement des Jardins du Pâtis : état des lieux des travaux

La deuxième tranche du lotissement de la route des Epesses, **Les Jardins du Pâtis 2, est en bonne voie de construction.**

Dans l'optique d'un meilleur aménagement, étant donné qu'un grand nombre de riverains entrera et sortira de ce lotissement à l'avenir, **des travaux d'entrée de bourg vont être lancés prochainement pour optimiser les flux et la sécurité à l'entrée de la commune.**



## Mobilisons-nous pour le théâtre Saint Joseph !

Comme vous le savez, la **salle de spectacles Saint-Joseph va bientôt être rénovée** pour pouvoir accueillir de nouveaux galas, séances de variétés, pièces et autres spectacles ! **C'est une grande page de l'histoire de Saint Mars qui se tourne avec ce nouveau chantier.**

La mairie souhaite que chacun puisse s'il le souhaite **garder un peu de cette histoire presque séculaire** : avant la démolition, **il sera possible d'acheter un ou plusieurs fauteuils actuels de la salle, au prix de 15€ l'unité.** Pour cela, il vous suffit de vous inscrire à la mairie sur un registre de réservation. Les modalités de récupération (paiement et enlèvement) vous seront expliquées à ce moment-là. Notez cependant qu'une date unique d'enlèvement – à réaliser soi-même, avec l'aide des services municipaux - sera proposée.

**Par ailleurs, pour conserver la mémoire de la mythique salle Saint-Jo, la mairie compte réaliser un film/diaporama de souvenirs. Vous êtes donc invités à envoyer vos meilleures photos et/ou vidéos (1 mn max) à l'adresse [communication@saintmarslareorthe.fr](mailto:communication@saintmarslareorthe.fr)**



### VENTE DES SIÈGES DU THÉÂTRE

Rendez-vous à la  
mairie pour plus  
d'informations



*Gardez un souvenir de la salle  
St Joseph, avant sa rénovation*

# Agenda



Chasse aux oeufs - 11h (pour enfants jusqu'à 8 ans) organisée par Comité des loisirs



Séances de variétés organisées par le Foyer des jeunes



Gala de danse organisé par Marsi'danse



Marsiréorthaise + moules frites organisés par Marsiréorthaise / TTSM / Comité des loisirs



Kermesse organisée par APEL-OGEC école St Médard



Voeux d'été du maire



Marsi'marché organisé par Comité des loisirs



Tournoi de sixte organisé par Foyer des jeunes



Tournoi de foot des jeunes organisé par USESM



Marche groumande organisée par Familles rurales



Forum des assos



Structures gonflables organisée par la périscolaire



Randonnée équestre organisée par Foyer des jeunes



Illumination du sapin organisée par Comité des loisirs

## Un peu d'Histoire ?!



### LA CROIX DE LA NORISSONNIÈRE

L'inauguration du chemin de la Norissonnière, début janvier, par les gars des sentiers, qui permet grâce à eux aux promeneurs de **relier la Norissonnière et le camping au bourg par voie pédestre** et sans les dangers de la RD79 vers Les Epesses, nous donne l'occasion de nous pencher sur ce nom...

Les archives ne sont pas très loquaces. Il semblerait cependant que **la croix qui a donné son nom au chemin ait été installée à cet endroit au XIXe pour commémorer, comme cela est souvent le cas pour des croix de chemin, une mort ou un drame**. En l'occurrence, ce pourrait être celle de la petite (Marie-)Anne Chenueau qui, le 22 avril 1794, a été tuée par des soldats républicains de la colonne infernale du général Boucret.



Les archives nous apprennent en effet que ces soldats ont été présents à Saint Mars, du 28 janvier au 22 avril 1794, jour de la mort de la petite de 4 ans, tuée le jour de leur départ, probablement au lieu où se situe la croix aujourd'hui. La petite fille, dont on ne sait pas grand-chose, sinon qu'elle était la fille de Denis Chenueau et de Jeanne Texier et qu'elle avait été recueillie chez un dénommé Bourbon, **a donné son nom à la rue qui traverse le bourg**.



## N'oubliez pas...



Le numéro de permanence week-end pour les urgences : **06.07.02.69.01**



Si vous avez des informations à proposer : **communication@saintmarslareorte.fr** N'hésitez pas à l'utiliser, nous sommes à votre écoute et serons très heureux de vous répondre.



### CIVOX

Téléchargez l'appli qui vous informe des actualités de la commune ! Soyez informés en temps réel des alertes météo, travaux, élections, services publics...

À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2023, la loi évolue pour augmenter l'accessibilité des décisions publiques. Retrouvez les procès verbaux des conseils municipaux et les délibérations en ligne sur notre site internet : [saintmarslareorte.fr](http://saintmarslareorte.fr)